

Campagne Départementale 2012 des Villes et Villages Fleuris de l'Eure



Contact presse : Capucine D'Halluin
Tél. : 02 32 62 84 32 / capucine.dhalluin@eure-tourisme.fr
Contact Fleurissement : Laurence Maillard
Tél. : 02 32 62 84 46 / 06 79 18 89 94
laurence.maillard@eure-tourisme.fr



SOMMAIRE

INTRODUCTION

P.3

- Le Concours National des Villes et Villages fleuris
- La Campagne Départementale des Villes et Villages Fleuris
- Les partenariats



PANORAMA 2011 DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DE L'EURE : 66 COMMUNES EN FLEURS P. 4

CAMPAGNE DÉPARTEMENTALE DE FLEURISSEMENT 2012

P. 5

240 COMMUNES CANDIDATES : 45 SÉLECTIONNÉES POUR LA VISITE DU JURY DÉPARTEMENTAL

LE JURY DÉPARTEMENTAL

P. 5

- Sa mission
- Sa composition

LA TOURNÉE DU JURY DÉPARTEMENTAL

P. 6

- Communes à visiter par catégorie
- Communes à visiter par canton



AGENDA DU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

P. 7

ANNEXES

P. 8

INTRODUCTION

LE CONCOURS NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le Concours National des Villes et Villages Fleuris a pour objectif d'honorer les communes, leurs élus, les jardiniers, les services techniques ainsi que les nombreux bénévoles qui embellissent et fleurissent le cadre de vie de leur territoire, pour le confort et le bien-être des habitants et des touristes. A ce titre, le label « **Villes et Villages fleuris** » est un outil de valorisation économique, patrimonial, culturel et d'attractivité touristique en France.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris est le seul habilité à organiser chaque année, avec les régions et les départements, le Concours des Villes et Villages Fleuris de France.

LA CAMPAGNE DÉPARTEMENTALE DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La Campagne Départementale des Villes et Villages fleuris de l'Eure est pilotée et coordonnée par le Comité Départemental du Tourisme de l'Eure (Eure Tourisme), organisme missionné par le Conseil Général de l'Eure.

Eure Tourisme a pour mission principale de **sensibiliser les 675 communes** de l'Eure à la Campagne Départementale des Villes et Villages Fleuris.

Cette sensibilisation se fait tout au long de l'année par différents biais : rencontres terrain, courriers personnalisés ou lettre d'information sur le fleurissement.

En parallèle, il gère **l'organisation de cette campagne** :

- les inscriptions au concours,
- la composition des jurys de secteur,
- La formation des jurys de secteur et du jury départemental,
- La sélection des communes pour la visite des jurys de secteur et du jury départemental,
- Les tournées de fleurissement des jurys de secteur et du jury départemental,
- L'organisation d'une journée découverte « Villes et Villages Fleuris » à destination de tous les premiers prix de chaque catégorie.

Il a aussi **un rôle important d'accompagnement et de conseil** auprès des communes en matière de fleurissement : tendances environnementales, attentes des jurys, formations paysagères etc...

LES PARTENARIATS

Si Eure Tourisme pilote et anime la Campagne Départementale des Villes et Villages fleuris de l'Eure, **la réussite de sa mission est étroitement liée aux différents partenaires qui l'accompagnent** : le Conseil Général, la CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), l'Union des maires, l'UDOTSI (Union départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative), le Comité Régional de Tourisme de Normandie, les associations Jardiniers de France, Florysage...

Chaque partenaire œuvre apporte ainsi une valeur ajoutée à la Campagne Départementale.

L'Eure, département lauréat 2011 du Trophée du département fleuri

Après plusieurs années de travail à sensibiliser, communiquer et fédérer les communes autour de la mise en valeur du territoire, la mission Fleurissement du département de l'Eure a vu ses efforts et son dynamisme récompensés en septembre 2011 en obtenant le précieux **Trophée du Département fleuri**.

L'Eure devient ainsi le 18^{ème} département de France et le seul en Normandie, à obtenir cette haute distinction.

PANORAMA 2011 DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DE L'EURE : 66 COMMUNES EN FLEURS

1 FLEUR	2 FLEURS	3 FLEURS	4 FLEURS
Authevernes	Aubevoye	Alizay	Lyons-la-Forêt
Aviron	La Barre-en-Ouche	Les Andelys	Pont-Audemer
Les Barils	Beaumont-le-Roger	Bernay	
Le Bec Hellouin	Beuzeville	Le Bosc-Roger-en-	
Bois-le-Roi	Bournainville-	Roumois	
Bourg-Achard	Faverolles	Evreux	
Brionne	Bourth	Fleury-sur-Andelle	
Claville	Breteuil-sur-Iton	Francheville	
Conches-en-Ouche	La Ferrière-sur-Risle	Louviers	
Corneilles	Fontaine-sous-Jouy	Ménilles	
Croisy-sur-Eure	Fourmetot	Le Neubourg	
Damville	Gisors	Pacy-sur-Eure	
Dardez	Ivry la Bataille	Saint-Marcel	
Épégard	La Neuville-du-Bosc	Vernon	
Ezy-sur-Eure	Manneville-sur-Risle	Vironvay	
Gisay-la-Coudre	Pont-de-l'Arche		
Giverny	Rugles		
Guichainville	Saint-André-de-l'Eure		
Lisors	Saint-Germain-		
Lorleau	Village		
Marcilly-sur-Eure	Sainte-Opportune-la-		
Nassandres	Mare		
Nonancourt	Val-de-Reuil		
Perriers-sur-Andelle	Verneuil-sur-Avre		
Quillebeuf sur Seine			
Rougemontiers			
Saint-Georges-du-			
Vièvre			
Trouville-la-Haule			
Villiers-en-Désœuvre			



CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2012

240 COMMUNES CANDIDATES : 45 SÉLECTIONNÉES POUR LA VISITE DU JURY DÉPARTEMENTAL

En 2012, 240 communes de l'Eure sont candidates au concours départemental des Villes et Villages fleuris. Elles ont toutes été visitées par des jurys de secteur*.



** Composition du jury de secteur :*

Elus : 1 Conseiller Général, 1 membre proposé par le pays ou l'intercommunalité, 1 maire ou 1 conseiller municipal d'une commune labellisée « ville ou village fleuri ».

Tourisme : 1 Président ou un administrateur d'Office de Tourisme proposé par l'UDOTSI et/ou un représentant des Parcs et Jardins.

Horticulture-paysage : 1 professionnel d'une collectivité ou 1 professionnel proposé par l'association Florysage ou l'association des Jardiniers de France.

Parmi les 240 communes candidates et suite aux différentes propositions des jurys de secteur, **45 ont été sélectionnées par le jury Départemental pour la visite.**

A noter cette année, **la participation de 7 nouvelles communes** : Ecquetot, Graveron Semerville, Marbeuf, Brosville, Monfort-sur-Risle, Angerville-la-Campagne, Saint-Sébastien-de-Morsent.

LE JURY DÉPARTEMENTAL

SA MISSION

Dans un premier temps, le Jury Départemental **évalue les différentes communes sélectionnées selon une grille de critères très précis** prenant en compte le végétal et son utilisation ainsi que le cadre de vie et l'environnement (annexe 3).

Il établit ensuite un palmarès départemental de fleurissement par catégorie et propose au Jury Régional les communes susceptibles de concourir pour le classement 1 fleur ou fleur supplémentaire. Seul le Jury Régional est habilité à attribuer les Fleurs.

Enfin, il communique la liste des lauréats au Conseil National des Villes et Villages Fleuris et au Comité Régional du Tourisme de Normandie et la remise des prix est organisée par le Conseil Général de l'Eure.



SA COMPOSITION

Le jury départemental est composé d'élus, de personnalités qualifiées et de professionnels du tourisme, de l'horticulture et du paysage désignés par le Président du Conseil Général. Il est présidé par le Président du Conseil Général ou par un Conseiller Général qu'il a désigné.

- Monsieur Guy AUZOUX, Conseiller Général de Louviers Sud ;
- Monsieur Claude BEHAR, Président d'Eure Tourisme représentant le Président du Conseil Général, Maire d'Aviron ;
- Monsieur Pascal BEZARD, responsable des Espaces Verts de la ville de Pont Audemer (4 fleurs) ;
- Monsieur Jean-Marc COUBE, paysagiste conseil au CAUE 27 ;
- Monsieur Jacky HAAS, Président de l'Association Florysage réunissant les horticulteurs de l'Eure ;
- Monsieur Jean-Jacques HUBERT, Maire de la Ferrière sur Risle, représentant l'Union des Maires de l'Eure ;
- Madame Sandra HUPPE, paysagiste urbaniste au CAUE 27 ;
- Monsieur Alain LAMBERT, Président de l'UDOTSI de l'Eure ;
- Madame Laurence MAILLARD, coordinatrice de la campagne départementale des villes et villages fleuris et animatrice de l'UDOTSI (Union départementale des offices de Tourisme et syndicats d'initiative) ;
- Monsieur Patrice TALHOUARN, personnalité qualifiée.

LA TOURNÉE DU JURY DÉPARTEMENTAL

La tournée du jury départemental se déroulera entre le 17 et le 26 juillet 2012

COMMUNES À VISITER PAR CATÉGORIE (annexe 1)

- 1^{ère} catégorie : 17 communes de moins de 500 habitants
- 2^{ème} catégorie : 18 communes de 500 à 1 000 habitants
- 3^{ème} catégorie : 7 communes de 1 000 à 2 000 habitants
- 4^{ème} catégorie : 9 communes de 2 000 à 3 000 habitants
- 5^{ème} catégorie : 3 communes de 5 000 à 10 000 habitants
- 6^{ème} catégorie : 1 commune de plus de 10 000 habitants

COMMUNES À VISITER PAR CANTON (annexe 2)



AGENDA DU CONCOURS 2012 DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

- Entre le 1^{er} avril et le 15 mai : inscription des communes candidates auprès d'Eure Tourisme.
- juin 2012 : Eure Tourisme adresse au Conseil National des Villes et Villages Fleuris la liste des communes inscrites au Concours.
- 14 juin : réunion technique axée sur la biodiversité et destinée aux membres des jurys et des responsables Espaces verts des communes labellisées.
- 18, 19, 20, 21 et 22 juin : visites des jurys de secteurs (10 secteurs / 1 jury par secteur) : 240 communes visitées.
- 25 juin : réunion de sélection des communes : chaque jury de secteur propose les communes retenues pour la visite du jury départemental.
- **Du 17 au 26 juillet : visite du jury départemental de l'Eure**
- Du 10 au 13 septembre : visite du jury régional pour l'obtention de la 1^{ère} fleur ou l'obtention d'une fleur supplémentaire en fonction des propositions faites par le Jury Départemental.
- Novembre 2012 au Conseil Général de l'Eure : attribution des fleurs, remise des prix départementaux par catégorie, des prix d'encouragement, des prix de la 1^{ère} participation et du prix de l'intercommunalité fleurie.



ANNEXE 1 : COMMUNES A VISITER PAR CATEGORIE

Cantons	Communes	Nbre d'Hab	catégories	Concours 2011	Fleurs
GISORS	AUTHEVERNES	395	1	oui	1
EVREUX NORD	BACQUEPUS	336	1	oui	0
LYONS LA FORET	BEUFICEL EN LYONS	180	1	oui	0
RUGLES	BOIS ANZERAY	156	1	oui	0
RUGLES	CHERONVILLIERS	448	1	oui	0
EVREUX NORD	DARDEZ	171	1	oui	1
LE NEUBOURG	ECQUETOT	374	1	non	1
CONCHES EN OUCHE	FAVEROLLES LA CAMPAGNE	159	1	oui	0
LYONS LA FORET	FLEURY LA FORET	260	1	oui	0
AMFREVILLE LA CAMPAGNE	FOUQUEVILLE	430	1	oui	0
BEAUMESNIL	GISAY LA COUDRE	250	1	oui	1
EVREUX NORD	GRAVERON SEMERVILLE	307	1	non	1
LOUVIERS SUD	LA HAYE LE COMTE	126	1	oui	0
BRIONNE	LE BEC HELLOUIN	417	1	oui	1
LE NEUBOURG	MARBEUF	370	1	non	0
BEAUMONT LE ROGER	ROMILLY LA PUTHENAYE	267	1	oui	0
SAINT GEORGES DU VIEVRE	SAINT CHRISTOPHE SUR CONDE	350	1	oui	0
SAINT ANDRE DE L'EURE	BOIS LE ROI	829	2	oui	1
EVREUX NORD	BROSVILLE	680	2	non	0
BEUZEVILLE	CONTEVILLE	787	2	oui	0
CONCHES EN OUCHE	LE FIDELAIRE	907	2	oui	0
MONTFORT SUR RISLE	MONTFORT SUR RISLE	830	2	non	0
SAINT GEORGES DU VIEVRE	SAINT GEORGES DU VIEVRE	662	2	oui	1

MONTFORT SUR RISLE	SAINT PHILBERT SUR RISLE	850	2	oui	0
FLEURY SUR ANDELLE	VANDRIMARE	900	2	oui	0
EVREUX SUD	ANGERVILLE LA CAMPAGNE	1168	3	non	0
VERNEUIL SUR AVRE	BOURTH	1146	3	oui	2
FLEURY SUR ANDELLE	FLEURY SUR ANDELLE	1930	3	oui	3
SAINT ANDRE DE L'EURE	GROSSOEUVRE	1001	3	oui	0
FLEURY SUR ANDELLE	PERRIERS SUR ANDELLE	1780	3	oui	1
ROUTOT	ROUTOT	1390	3	oui	0
VERNON NORD	SAINT PIERRE D'AUTILS	1062	3	oui	0
GAILLON VILLE	AUBEVOYE	4800	4	oui	2
BEAUMONT LE ROGER	BEAUMONT LE ROGER	2874	4	oui	2
BOURGTHEROULDE INFREVILLE	BOURGTHEROULDE INFREVILLE	2862	4	oui en 2010	0
BRIONNE	BRIONNE	4499	4	oui	1
ECOS	GASNY	2922	4	oui	0
SAINT ANDRE DE L'EURE	IVRY LA BATAILLE	2674	4	oui	2
FLEURY SUR ANDELLE	ROMILLY SUR ANDELLE	2604	4	oui	0
SAINT ANDRE DE L'EURE	SAINT ANDRE DE L'EURE	3330	4	oui	2
EVREUX OUEST	SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	4818	4	non	0
CONCHES EN OUCHE	CONCHES EN OUCHE	5200	5	oui	1
LES ANDELYS	LES ANDELYS	9307	5	oui	3
VERNEUIL SUR AVRE	VERNEUIL SUR AVRE	6979	5	oui	2
VAL DE REUIL	VAL DE REUIL	15 000	6	oui	2

ANNEXE 2 : COMMUNES A VISITER PAR CANTON

Cantons	Communes	Nbre d'Hab	catégories	Concours 2011	Fleurs
AMFREVILLE LA CAMPAGNE	FOUQUEVILLE	430	1	oui	0
BEAUMESNIL	GISAY LA COUDRE	250	1	oui	1
BEAUMONT LE ROGER	BEAUMONT LE ROGER	2874	4	oui	2
BEAUMONT LE ROGER	ROMILLY LA PUTHENAYE	267	1	oui	0
BEUZEVILLE	CONTEVILLE	787	2	oui	0
BOURGTHEROULDE INFREVILLE	BOURGTHEROULDE INFREVILLE	2862	4	oui en 2010	0
BRIONNE	BRIONNE	4499	4	oui	1
BRIONNE	LE BEC HELLOUIN	417	1	oui	1
CONCHES EN OUCHE	CONCHES EN OUCHE	5200	5	oui	1
CONCHES EN OUCHE	FAVEROLLES LA CAMPAGNE	159	1	oui	0
CONCHES EN OUCHE	LE FIDELAIRE	907	2	oui	0
ECOS	GASNY	2922	4	oui	0
EVREUX NORD	BACQUEPUIS	336	1	oui	0
EVREUX NORD	BROSVILLE	680	2	non	0
EVREUX NORD	DARDEZ	171	1	oui	1
EVREUX NORD	GRAVERON SEMERVILLE	307	1	non	1
EVREUX OUEST	SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	4818	4	non	0
EVREUX SUD	ANGERVILLE LA CAMPAGNE	1168	3	non	0
FLEURY SUR ANDELLE	FLEURY SUR ANDELLE	1930	3	oui	3
FLEURY SUR ANDELLE	PERRIERS SUR ANDELLE	1780	3	oui	1

FLEURY SUR ANDELLE	ROMILLY SUR ANDELLE	2604	4	oui	0
FLEURY SUR ANDELLE	VANDRIMARE	900	2	oui	0
GAILLON VILLE	AUBEVOYE	4800	4	oui	2
GISORS	AUTHEVERNES	395	1	oui	1
LE NEUBOURG	ECQUETOT	374	1	non	1
LE NEUBOURG	MARBEUF	370	1	non	0
LES ANDELYS	LES ANDELYS	9307	5	oui	3
LOUVIERS SUD	LA HAYE LE COMTE	126	1	oui	0
LYONS LA FORET	BEAUFICEL EN LYONS	180	1	oui	0
LYONS LA FORET	FLEURY LA FORET	260	1	oui	0
MONTFORT SUR RISLE	MONTFORT SUR RISLE	830	2	non	0
MONTFORT SUR RISLE	SAINT PHILBERT SUR RISLE	850	2	oui	0
ROUTOT	ROUTOT	1390	3	oui	0
RUGLES	BOIS ANZERAY	156	1	oui	0
RUGLES	CHERONVILLIERS	448	1	oui	0
SAINT ANDRE DE L'EURE	BOIS LE ROI	829	2	oui	1
SAINT ANDRE DE L'EURE	GROSSOEUVRE	1001	3	oui	0
SAINT ANDRE DE L'EURE	IVRY LA BATAILLE	2674	4	oui	2
SAINT ANDRE DE L'EURE	SAINT ANDRE DE L'EURE	3330	4	oui	2
SAINT GEORGES DU VIEVRE	SAINT CHRISTOPHE SUR CONDE	350	1	oui	0
SAINT GEORGES DU VIEVRE	SAINT GEORGES DU VIEVRE	662	2	oui	1
VAL DE REUIL	VAL DE REUIL	15 000	6	oui	2
VERNEUIL SUR AVRE	BOURTH	1146	3	oui	2
VERNEUIL SUR AVRE	VERNEUIL SUR AVRE	6979	5	oui	2
VERNON NORD	SAINT PIERRE D'AUTILS	1062	3	oui	0

ANNEXE 3 : CRITÈRES D'ÉVALUATION 2012

CRITERES D'ÉVALUATION 2012

	Note sur	Insuffisant	Moyen	Bien	Très bien	Exceptionnel
1^{ère} PARTIE : le végétal et son utilisation	Total sur 55					
	15	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 15
Savoir-faire : diversité dans le choix des fleurs et des végétaux, entretien soigné des massifs, fleurissement échelonné sur les quatre saisons, diversité et adaptation des supports à l'espace public (massif de pleine terre, jardinière, suspension...). palette végétale diversifiée et effort de composition						
	15	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 15
Plaisir des yeux : originalité, quantité et recherche dans les compositions et les harmonies de couleurs, de volumes et de textures, prise en compte de l'identité communale ; enthousiasme de l'équipe municipale						
	15	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 15
Patrimoine végétal communal : présence et association de structures végétales pérennes en complément des massifs fleuris (arbre isolé, en bosquet ou en alignement, haies et arbustes, plantes vivaces....)						
	10	1 – 2	3 – 4	5 - 6	7 – 8	9 - 10
Modes cultureux respectueux de l'environnement : adaptation des végétaux aux conditions locales, plantation de pleine-terre, mise en œuvre de mulch ou de paillage, arrosage intégré, lutte biologique intégrée, utilisation raisonnée de produits chimiques... actions en faveur de la biodiversité						
2^{ème} PARTIE : le cadre de vie et l'environnement	Total sur 45					
	15	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 15
Participation et sensibilisation des habitants au fleurissement : fleurissement bénévole de l'espace public, concours communal de maisons fleuries, marché aux plantes, bourse aux plantes, animation scolaire ou touristique liée au végétal... Actions d'animation à l'attention des habitants, des communes inscrites voisines, efforts en faveur de l'accueil touristique						
	10	1 – 2	3 – 4	5 - 6	7 – 8	9 - 10
Répartition équilibrée du fleurissement sur le territoire communal : - aux abords des édifices publics (mairie, église, école, salle des fêtes...), - dans les différents hameaux ou quartiers de la commune						
	10	1 – 2	3 – 4	5 - 6	7 – 8	9 - 10
Qualité de l'espace public : propreté, enfouissement des réseaux aériens, aménagements urbains et paysagers de l'espace public ou pose de mobilier urbain de confort (bancs, corbeilles, jeux pour enfants, tables de pique-nique), intégration des supports de publicité et des enseignes commerciales, intégration visuelle des plates-formes de tri sélectif, des déchetteries...valorisation du patrimoine architectural et urbain, actions conjointes cadre de vie/tourisme (aménagement – communication)						
	10	1 – 2	3 – 4	5 - 6	7 – 8	9 - 10
Efforts d'équipements récréatifs en faveur des habitants : parc sportif, jardin, jardins familiaux, berge de rivière, mare ou forêt communale, circuit de randonnée balisé, vélo-route et voie verte, belvédère, espace naturel, ensemble architectural remarquable...						